



COMPTE-RENDU BUREAU EXECUTIF **Du 23 mars 2021 en visioconférence**

Présents : Bruno CHAIGNON, Benoît CORDIER, Jean-François DUCROT, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Bernard MARY, Jean-Paul PONCHON, Gilles ZOPPI

Invité : Emilian BROE

Excusés : Eric PIHET, Norbert PRUDON

Absent : Eric MEZIER

1/ Accueil et émargement

2/ Validation du compte-rendu du BE du 16.02.21 (envoyé le 18/02)

Approuvé à l'unanimité

3/ Point sur les Commissions

Situation actuelle :

Les commissions BMX, Féminines, Jeunes, Piste et VTT sont finalisées,

Les commissions Cyclo-cross, Cyclisme pour Tous et Route sont en cours de construction ou de finalisation.

Point particulier par rapport à la commission Route (par Benoit CORDIER) : une réunion a eu lieu, Benoît assure l'intérim pour cette 1^{ère} année de mandat, dans l'attente de trouver une personne volontaire pour prendre la Présidence. Le premier point essentiel va être de trouver la bonne méthode de classement (pour les 2,3, PO) à la suite de la modification du classement national.

Conseils donnés pour une commission idéale : que toutes les disciplines soient représentées quand ça peut être le cas et que tous les départements aient un délégué est également souhaité.

Il semble important de faire la différence entre les personnes présentes à la première réunion et les membres qui souhaitent réellement s'investir et faire partie de la commission.

Demande va être faite à nos secrétaires afin de faire un point précis par rapport aux informations reçues. Avec une relance si nécessaire.

❖ Réponse à valider lors du prochain BE (*action secrétaires*)

4/ Réorganisation du calendrier

Point à date (par Jean-François DUCROT)

La mise à jour est faite sur le site internet du Comité au jour le jour par Elodie et Chantal.

Jean-François cherche des solutions et des dates avec les clubs qui souhaitent reporter. L'intention de maintenir les organisations en les reportant ou en modifiant les catégories semble être la tendance majoritaire.

Bravo aux clubs organisateurs qui respectent les consignes et qui mettent tout en œuvre pour que les épreuves se passent au mieux.

Rappel : « public prioritaire » et « non prioritaire », passé à 70% et 30%.

Mail CR aux clubs : Doc « gestion des Engagements » (17/02), Courrier « Organisation d'épreuves » + courrier FFC envoyé aux clubs le 08/03, Mail de la part du Président Gilles ZOPPI envoyé le même jour au sujet des juniors, Réponses avec préconisation de M. Callot, Mails « engagements Web » envoyés au club (12/03)

Attitude des Préfectures : des différences entre les régions et les départements. Sur certains territoires les membres de la Commission Départementale de la Sécurité Routière parviennent à discuter avec les Préfectures pour tenter de faire avancer les choses.

- ❖ Action : proposer à chaque CD de nommer un responsable CDSR, à communiquer (à défaut le Président sera ce référent)

Nous n'avons pas de réponse aujourd'hui sur la reprise de l'activité pour les autres catégories. Personne ne peut prévoir l'évolution de l'épidémie. Pas de communication officielle à ce jour sur les perspectives.

Les consignes ou conseils aux clubs organisateurs : déposer leur dossier dans les temps, même dans l'incertitude. Envoyer impérativement les consignes sanitaires mises en place pour chaque discipline (disponible sur le site de la FFC). Eviter le mot « amateur » dans les déclarations.

Le système mis en place pour bloquer les engagements en fonction de la date par rapport aux pourcentages de public prioritaire et non prioritaire fonctionne. (Cf mail envoyé aux clubs par nos secrétaires)

Question concernant les Juniors : certains font partie du « public prioritaire », pour les autres, rien n'est clair, car les mineurs n'ont pas le droit de courir d'après les textes, or une partie des juniors est mineure. Prudence à avoir par rapport aux assurances normalement.

- ❖ Reco du Président de la FFC : ne pas ouvrir les épreuves aux juniors non prioritaires

En VTT seuls les Teams/DN1 UCI font partie du public prioritaire. Ce qui concerne beaucoup moins de coureurs que pour la Route.

Post Facebook du VHJ St-Claude mécontent que le Championnat CLM ne leur ait pas été attribué. Jean-François DUCROT a échangé avec Pascal BALOUZAT à ce sujet et s'est excusé que le club n'ait pas été prévenu dès que la décision a été prise en CA. Importance de prévenir désormais les clubs non retenus pour l'attribution d'un championnat.

Courrier à faire pour demander aux organisateurs (notamment de cycloportives) de nous prévenir lorsqu'ils annulent leurs épreuves (nous l'apprenons trop souvent par les réseaux sociaux) (*action demandée à Jacques Lapostolle*)

Discussion sur la date (20/06) du Championnat Régional Avenir : certains pensent qu'il pourrait être judicieux de repousser un peu l'épreuve, les coureurs concernés (cadets, juniors) auront très peu couru à cette date. Difficulté de trouver une autre date d'après Emilian BROE, le calendrier fédéral étant très chargé ensuite. Il pense que cette date reste pertinente.

⇒ Maintien à la date du 20/06

5/ Point Financier (par Jean-Paul PONCHON)

Voir document en annexe.

Point sur le chômage partiel de nos secrétaires : solution la mieux adaptée (activité soit suivie, travail effectué dans les horaires définis, tout en faisant des économies pour le CR).

6/ Intervention CTS

Labellisation par l'Agence Nationale du Sport de la structure Besançon BMX en tant que Structure d'Entraînement et de Formation.

Évolution des orientations du CREPS : tout pour le très haut niveau, rien pour l'accession (pas d'aide financière, incidence sur les travaux qui seront réalisés à destination également du très haut-niveau donc craintes de difficultés d'hébergement pour nos polistes de Dijon).

Projet Sportif Fédéral : subvention ANS, la campagne va débiter, 2 réunions prévues en visio pour présenter les dispositifs pour les clubs et une autre à laquelle Aurélia et Norbert participeront pour le CR. Date à rappeler pour les clubs.

Évolution du programme sportif, actions ETR en raison du contexte sanitaire : reports, nouvelles orientations, activité Piste très active, journées de détections VTT appréciées, stages de perfectionnements à venir, regroupements/stages juniors maintenus.

Formations fédérales : formule hybride choisie.

Chloé CHARPENTIER interviendra prochainement auprès des éducateurs en formation sur le thème des violences sexuelles et sexistes (elle a suivi une formation spécifique dispensée par le Conseil Régional).

Coupe de France cadets/cadettes des départements : devait débiter à Semur en Auxois les 3 et 4 avril, mais sera reportée. Rappel du principe de ce dispositif : 2 épreuves route (1 en BFC et en GE), 1 épreuve piste, 1 manche cyclo-cross. Classement par équipe mis en lumière pour les cadets. Finale nationale pour les cadettes.

7/ Questions diverses

Point « Challenge de l'Est » et « Coupe de France des Départements » : très longue réunion qui a eu lieu la semaine dernière. L'historique de cette interrégion Est empêche aujourd'hui d'avancer, pour coller davantage au format actualisé par la FFC.

Le débat est compliqué, certains restent très « traditionnalistes » en ne voulant envisager aucune évolution du dispositif. Les CR devront peut-être se positionner en demandant à ce que la gestion de la Coupe de France des Départements ne soit pas fait par l'association Challenge de l'Est. Faire le point avec chacun de nos CD pour prendre les avis de chacun afin que les Présidents de CR cadrent le dispositif et la gestion de la Coupe de France des Départements (si le Challenge de l'Est veut perdurer cela devra se faire indépendamment)

❖ *Franck et Sandrine feront le point avec les CD BFC.*

Point sur les commandes des maillots de Champions Régionaux (par Jean-Philippe GAUTHIER) BMX, VTT, Piste ok, en attente de la commande de la commission Route pour finaliser.

Pour l'Inter régions Filles, le Grand Est voudrait que le format soit modifié en attribuant 1 titre de Championne Régional par Région ; nous sommes contre cette proposition et le feront savoir et valoir. (risque de 2 courses dans la course).

Camille Cabley (qui veut monter de 2 catégories en vue de disputer des épreuves de niveau national ou international) a-t-elle obtenu une réponse ? *Benoît CORDIER se charge de poser la question à la FFC et nous apportera la réponse pour envoi à la licenciée.* Une autre demande dans ce sens est parvenue à Emilian, toutes ces demandes seront donc faites à la FFC.

Chômage partiel : poursuite en avril, avec la souplesse actuelle de nos salariés qui permettra l'augmentation du temps de travail lorsque l'activité le demandera.

Livraison officielle du Jumper jeudi 25/03, en présence de la vice-présidente du Conseil Régional, Laëtitia Martinez et de la Présidente du CROS notamment.

Le recrutement du Pôle Espoirs est ouvert, la communication a été faite sur les réseaux sociaux et par mail. Les montants restent inchangés pour l'instant, à revoir en CA pour la prochaine rentrée.

Logement : réaménagement de la cuisine et baisse de loyer (Cf CA du 11/01) Jean-Philippe GAUTHIER a rdv demain avec Pascal ORLANDI pour faire le point sur ce qui est nécessaire pour équiper la cuisine, un devis suivra. AG de Copro aura lieu le 31 mars, Jean-Philippe participera et votera au nom du CR.

Budget Commission Technique : en cours d'élaboration, chaque commission a envoyé ses souhaits, Benoît et Emilian travaillent sur cela. Certains points sont à revoir avec les commissions, notamment un état des lieux au niveau du matériel acheté précédemment ou demandé (ordinateurs, ...) pour avoir une vision globale de ce qui nous appartient et quels sont nos besoins.

Prochaine réunion BE : lundi 19 avril 2021

Fin de séance à 21h50

Le Président,
Gilles ZOPPI

La Secrétaire Générale,
Sandrine JACQUES

SITUATION FINANCIERE COMITE

au 28 02 21

	AU 28/02/2020	AU 28/02/2021
Cpte 45	15 855,47	74 626,30
Cpte 60	237 313,72	292 391,41
Cte 07 prêt	0,00	250 000,00
TOTAL	253 169,19	617 017,71

CAISSE AU 28/02/21 : 179,33€

	Créances au 28/02/2020	Créances au 28/02/2021
Clubs	44 163,82	18 349,15

N-1 2019/2020	01/02/2020 au 28/02/2020	01/10/2020 au 28/02/2020
Dépenses	114 495,61	427 163,69
Recettes	63 213,52	538 636,04
		111 472,35

N 2020/2021	01/02/2021 au 28/02/2021	du 01/11/2020 au 28/02/2021
Dépenses	98 900,71	339 962,21
Recettes	54 663,00	393 228,75
		53 266,54